



Société québécoise de la
déficience intellectuelle

Bilan des politiques publiques 2025

Quoi surveiller en 2026

Février 2026

Cette publication est réalisée par la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).

Rédaction

- Olivier Guérin, responsable de la vie associative et des relations avec les membres
- Jean-François Rancourt, analyste aux politiques publiques et conseiller à la défense des droits, SQDI
- Samuel Ragot, analyste sénior aux politiques publiques et conseiller à la défense des droits, SQDI

Révision de texte et mise en page

- Marie-Chantal Gauthier, conseillère en communication, SQDI
- Laurence Proulx, conseillère en communication, SQDI

Approbation

- Amélie Duranleau, directrice générale, SQDI

Pour toutes demandes d'information, communiquez avec la SQDI par courriel à info@sqdi.ca ou par téléphone au **(514) 725-7245**.

Société québécoise de la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7

(514) 725-7245

sqdi.ca





SOMMAIRE

○	INTRODUCTION	4
○	REMERCIEMENTS	5
○	I- SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	6
	<ul style="list-style-type: none">• Soutien à domicile• Plan stratégique de Santé Québec• Orientations ministérielles en trouble du comportement / trouble grave du comportement (TC/TGC)• Bon coup• Mauvais coup	
○	II- HABITATION ET HÉBERGEMENT	9
	<ul style="list-style-type: none">• Campagne «J'ai ma place! en habitation »• Bon coup• Mauvais coup	
○	III- ACTIVITÉS SOCIOPROFESSIONNELLES ET EMPLOYABILITÉ	11
	<ul style="list-style-type: none">• Campagne « J'ai ma place! en emploi »• Bon coup• Mauvais coup	
○	IV- ÉDUCATION	14
	<ul style="list-style-type: none">• Bon coup• Mauvais coup	
○	AUTRES ACTIVITÉS DE LA SQDI EN DÉFENSE DES DROITS	15
	<ul style="list-style-type: none">• Budgets fédéraux et provinciaux	
○	QUOI SURVEILLER EN 2026?	16
	<ul style="list-style-type: none">• Campagne électorale• Santé et services sociaux• Habitation et hébergement• Éducation• Lutte à la pauvreté• Emploi et embauche inclusive	
○	CONCLUSION	18

Introduction

En 2025, le Québec a amorcé certaines initiatives pour mieux défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle, mais ces efforts restent encore trop limités.

Ce bilan montre clairement que plusieurs droits ne sont toujours pas pleinement respectés et que l'accès aux services demeure inégal.

Beaucoup de travail reste à faire pour assurer une réelle inclusion et une participation sociale équitable.

Ce document présente les actions réalisées en 2025 selon les enjeux prioritaires de la SQDI.

Remerciements

La SQDI souhaite remercier chaleureusement ses partenaires et collaborateurs, les organisations membres et les personnes qui ont une déficience intellectuelle et leurs proches.

I. Santé et services sociaux

En 2025, plusieurs changements importants ont touché la santé et les services sociaux. Ces changements ont eu des effets directs pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs proches.

La création de **Santé Québec** a soulevé des inquiétudes. En effet, les besoins spécifiques des personnes ayant une déficience intellectuelle sont peu visibles dans cette nouvelle organisation du réseau.

La pénurie de personnel et les difficultés d'accès aux services spécialisés ont continué de compliquer leur vie.

L'année a aussi été marquée par une instabilité politique. Le ministre de la Santé et le ministre responsable des Services sociaux ont démissionné, dans un contexte de forte pression sur le réseau.

Malgré ce contexte instable, la **SQDI** est demeurée très active. Elle a rappelé que les personnes ayant une déficience intellectuelle ont droit à des services accessibles, continus et respectueux de leurs droits.

1.1 Soutien à domicile

En 2025, la question du soutien à domicile (SAD) a été un grand enjeu. Le gouvernement a annoncé qu'il envisageait d'imposer des tarifs pour le soutien à domicile, ce qui inquiète beaucoup de familles et de personnes qui en ont besoin.

La **SQDI** s'implique activement sur le comité SAD de la **Coalition solidarité santé**. L'objectif est de s'assurer de préserver le caractère gratuit et universel de ces services essentiels.

De plus, la **SQDI** et la **Fédération québécoise de l'autisme** (FQA) ont déposé un mémoire commun portant sur la mise à jour de la politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile (SAD). Ce document a été déposé en janvier 2025.

Les deux organisations proposent 17 recommandations pour améliorer la **politique sur les soins et les services de soutien à domicile**. Ce mémoire a été présenté au ministère en février 2025.

La **nouvelle politique nationale de SAD** a finalement été dévoilée en janvier 2026. La **SQDI** a réagi à cette annonce. Elle a dénoncé le fait que les décisions en santé reposent trop sur la responsabilité des individus. Selon elle, le gouvernement devrait plutôt adopter une vision d'ensemble pour renforcer l'action de l'État partout au Québec.

1.2 Plan stratégique de Santé Québec

Le **Plan stratégique de Santé Québec 2025-2028** a été analysé par la **SQDI**. Ce plan pourrait aider à mieux structurer les soins. Cependant, il ne mentionne jamais clairement les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cela reste un point faible. La **SQDI** a rédigé un mémoire sur le sujet en juillet 2025.

1.3 Orientations ministérielles en trouble du comportement / trouble grave du comportement (TC/TGC)

En 2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié de nouvelles orientations sur les troubles du comportement et les troubles graves du comportement. Ces orientations veulent mieux encadrer les interventions auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle qui vivent des situations complexes.

La **SQDI** a analysé ces orientations. Elle a reconnu certaines intentions positives, comme l'importance accordée à la prévention, à l'approche humaine et au respect des droits. Toutefois, elle a aussi noté que plusieurs éléments importants manquent encore.

Dans son mémoire sur le sujet, la **SQDI** rappelle que les personnes en situation de troubles du comportement ont besoin de services spécialisés, continus et adaptés. Elles ne doivent pas recevoir seulement des mesures temporaires ou des interventions basées sur le contrôle. Sans ressources suffisantes et sans personnel formé, ces nouvelles orientations risquent de ne pas améliorer la situation dans les milieux de vie.

1.4 Bons coup

La **SQDI**, en collaboration avec la **Fédération québécoise de l'autisme**, a produit un mémoire fort avec des recommandations claires pour améliorer les services de soutien à domicile. Cette démarche montre que la voix des personnes en situation de handicap continue d'être entendue dans les discussions politiques importantes.

1.5 Mauvais coup

Le **Plan stratégique** de Santé Québec ne reconnaît pas vraiment les besoins spécifiques des personnes ayant une déficience intellectuelle. Cela représente un risque que les services ne s'améliorent pas assez pour elles.

II. Habitation et hébergement

Du côté de l'habitation, l'année 2025 a commencé de manière très difficile. L'histoire de Mélissa et Jérémie, un couple de personnes ayant une déficience intellectuelle en situation d'itinérance, a choqué le Québec.

La **SQDI** dénonce l'abandon des personnes ayant une déficience intellectuelle à la rue. Ces situations ne sont pas des cas isolés. L'itinérance augmente parce qu'il manque cruellement de logements et d'accompagnement.

Malgré tout, les solutions concrètes restent rares pour les personnes qui ont des besoins particuliers. Le gouvernement ne semble pas encore réaliser l'importance de fournir des solutions adaptées aux personnes ayant une déficience intellectuelle en situation d'itinérance.

Au printemps, Québec a reçu 50 millions de dollars d'Ottawa pour combattre l'itinérance et soutenir des projets d'hébergement d'urgence et de transition. Cette aide a pour but d'offrir des logements et de soutenir des personnes en situation d'itinérance. Cependant, il est incertain que cela pourra vraiment aider les personnes ayant une déficience intellectuelle.

2.1 Campagne « J'ai ma place! en habitation »

La campagne de mobilisation « J'ai ma place! en habitation » a pris fin en mars 2025. La campagne s'est terminée avec le dépôt d'une pétition comptant 6 836 signatures et un point de presse à l'Assemblée nationale.

Cette démarche a été menée avec la **Fédération québécoise de l'autisme** (FQA) et la **Fédération des mouvements Personne d'Abord du Québec** (FMPDAQ). Elle a permis à des personnes ayant une déficience intellectuelle et à des personnes autistes de faire entendre leurs réalités.

Cette campagne rappelait l'urgence d'offrir plus de milieux de vie sains, sécuritaires et stimulants, adaptés aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle ne portait pas seulement sur l'itinérance. Elle demandait aussi que les personnes concernées aient un vrai choix de milieu de vie et des services d'accompagnement suffisants.

La pétition demandait au gouvernement de mettre en place des solutions concrètes pour améliorer l'accessibilité des milieux de vie et soutenir les personnes dans la communauté.

Finalement, en septembre, la **SQDI** a publié un avis commun avec la **FMPDAQ** sur l'installation de caméras dans les chambres dans les centres de réadaptation. Plusieurs personnes ayant une déficience intellectuelle ont manifesté leur inquiétude face à cette mesure.

2.2 Bon coup

La pétition « J'ai ma place ! en habitation » a mobilisé des milliers de personnes et a permis à des personnes ayant une déficience intellectuelle de parler à l'Assemblée nationale. Il s'agit d'une importante mobilisation qui a permis une bonne visibilité des enjeux urgents en habitation.

2.3 Mauvais coup

Même si le gouvernement a annoncé du financement, il n'a toujours pas présenté de plan clair pour répondre à la crise du logement. Cette absence de plan touche particulièrement les personnes ayant une déficience intellectuelle, surtout celles qui vivent dans la précarité ou en situation d'itinérance.

III. Activités socioprofessionnelles et employabilité

2025 a été une année chargée pour les dossiers concernant les activités socioprofessionnelles et l'employabilité des personnes ayant une déficience intellectuelle.

En mai, un reportage de la Presse a dénoncé « l'exploitation » de personnes sur certains plateaux de travail.

Deux semaines plus tard, l'ex-ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, s'était engagé à corriger les problèmes liés à ce modèle d'activités socioprofessionnelles.

Parallèlement, la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** appelle à des changements majeurs dans les services d'aide à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Fin juin, le gouvernement du Québec lance la **Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi 2025-2028.** Conjointement avec nos partenaires l'**AQRIPH**, l'**AQRPSM**, la **COPHAN** et la **FQA**, nous avons analysé la Stratégie 2025-2028. La **Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2025—2028** (la Stratégie) propose des idées intéressantes pour améliorer l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Toutefois, la **SQDI** pense qu'elle ne répond pas pleinement aux besoins du terrain. La Stratégie reprend certains principes du milieu communautaire, mais de manière partielle et souvent sans moyens concrets.

Elle manque d'ambition pour transformer les modèles d'employabilité et néglige plusieurs leviers essentiels proposés par les acteurs du terrain. Le gouvernement devrait mieux reconnaître le rôle des organismes communautaires et adopter des mesures structurantes pour changer les règles et les modèles actuels.

3.1 Campagne « J'ai ma place en emploi! »

À l'occasion du Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, la **SQDI** a lancé le 3 octobre sa toute nouvelle campagne de sensibilisation « J'ai ma place en emploi! ». Cette campagne s'est déroulée en trois temps, tout au long de l'automne et jusqu'en décembre. Elle a mis de l'avant trois volets : dénoncer le travail non payé, informer et sensibiliser le public, et valoriser les bonnes pratiques d'embauche inclusive.

Pour le premier volet de sa campagne « J'ai ma place en emploi! », la **SQDI** a lancé une vidéo publicitaire forte qui met en lumière un angle mort de notre société : des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle travaillent encore aujourd'hui sans être rémunérées, souvent pendant des années. Cette réalité, trop souvent normalisée, rappelle l'urgence d'agir pour que chaque personne obtienne enfin la reconnaissance et les conditions de travail qu'elle mérite.

La campagne s'est poursuivie avec la diffusion de capsules d'information sur les droits, les soutiens financiers et les parcours d'emploi possibles. Ces capsules ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

La campagne s'est terminée en décembre avec la diffusion d'une mini websérie sur les meilleures pratiques en embauche inclusive en trois épisodes qui portaient sur l'entrevue, les accommodements en emploi et la reconnaissance des compétences et l'accompagnement. Cette campagne visait à faire la promouvoir une société plus juste et inclusive en changeant les perceptions et les pratiques liées à l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Finalement, en novembre, la **SQDI** annonce qu'elle sera la représentante institutionnelle d'une action collective sur les programmes socioprofessionnels non inclusifs.

La **SQDI** se joint à des personnes ayant une déficience intellectuelle et à des membres de leur famille afin de faire valoir leurs droits.

3.2 Bon coup

La SQDI présente un rapport sur le projet de régionalisation du **Programme Prêts, disponibles et capables**. Ce projet est porté conjointement par trois organisations membres de la **SQDI**. Il s'agit de l'**Association de Granby pour la déficience intellectuelle et l'autisme**, l'**Association Renaissance des Appalaches** et **Pleins Rayons**.

Ce rapport montre que, lorsqu'elles reçoivent un bon accompagnement, plusieurs personnes qui participent aux programmes socioprofessionnels de ces organisations peuvent obtenir un emploi et y être pleinement incluses.

3.3 Mauvais coup

Le gouvernement n'investit pas assez dans la **Stratégie pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées**. Dans une analyse commune, la **SQDI**, l'**AQRIPH**, l'**AQRPSM**, la **COPHAN** et la **FQA** proposent des changements à la Stratégie.

IV. Éducation

En éducation, l'année 2025 a été marquée principalement par 2 choses :

- une augmentation des bris de scolarité;
- le déploiement du **Cadre de référence sur les mesures de contrôle dans le milieu scolaire.**

Le nombre d'enfants à besoins particuliers qui ne fréquentent plus d'établissement d'enseignement au Québec a beaucoup augmenté l'année dernière. À l'hiver 2025, il y avait plus de 3 417 enfants en bris de scolarité. Ce nombre était de 1 481 en 2021. En plus d'être exclus des écoles, ces enfants, que le milieu scolaire juge « non scolarisables », reçoivent seulement 6 à 8 heures de services éducatifs à domicile par semaine.

Cette situation nuit à leur développement et à leur bien-être, mais aussi à celui de leurs parents. La **SQDI** et ses partenaires en éducation sont très préoccupés par cette situation. Ils demandent au ministère de l'Éducation du Québec de mettre en place un plan d'action pour éviter que des enfants ne soient retirés de l'école.

Le **Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire** a été publié en novembre 2024, mais a commencé à être déployé durant l'année 2025. Plusieurs formations ont été offertes aux professionnels du milieu de l'éducation en 2025. Des formations ont aussi commencé à être offertes aux parents d'enfants à besoins particuliers pour les aider à comprendre ce cadre de référence. Il est encore trop tôt pour savoir si ça améliore la situation sur le terrain. On peut s'attendre à une diminution des cas d'abus de mesures de contrôle, mais nous devons collectivement continuer à surveiller la situation.

4.1 Bon coup

Le ministère de l'Éducation a mis en place son plan d'action pour le déploiement du **Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire**. Les formations offertes permettent une compréhension commune. On peut espérer une diminution des cas d'abus des mesures de contrôle dans les écoles du Québec.

4.2 Mauvais coup

Le ministère de l'Éducation n'a pas de plan d'action pour diminuer le nombre de bris de scolarité. On considère que cette situation est inévitable, parce qu'il y a eu une augmentation globale du nombre d'élèves à besoins particuliers dans les classes du Québec.

V. Autres activités de la SQDI en défense des droits

5.1 Budgets fédéraux et provinciaux

La SQDI a travaillé sur les enjeux liés aux budgets fédéraux et provinciaux. Au niveau du budget provincial, la SQDI, la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) et l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) ont déposé en janvier 2025 un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires pour l'année 2025-2026.

La SQDI était également présente au huis clos du budget provincial en mars 2025. Le budget n'a pas répondu aux attentes de la SQDI.

De plus, la SQDI a analysé la mise à jour économique annoncée à l'automne 2025. La mise à jour a beaucoup déçu la SQDI.

Finalement, l'équipe d'analystes de politiques publiques a collaboré avec les partis d'opposition pendant l'étude des crédits budgétaires. Cette collaboration a permis d'aborder plusieurs enjeux importants pour le milieu de la déficience intellectuelle.

VI : Quoi surveiller en 2026?

2026 va être une année importante politiquement. Voici quelques dossiers sur lesquels la SQDI va travailler.

6.1 Campagne électorale

2026 est une année électorale. Après les départs des chefs du **Parti libéral du Québec** et de la **Coalition avenir Québec**, il y aura beaucoup de changements dans la politique québécoise.

La **SQDI** est prête pour la campagne électorale et présentera ses orientations et ses demandes qui seront mises à jour au printemps.

6.2 Santé et Services sociaux

L'année 2026 marque l'arrivée en poste de Sonia Bélanger comme nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec. La **SQDI** suivra de près les orientations qu'elle va donner à ce ministère.

Le gouvernement va commencer les consultations au sujet du **Plan d'action 2026-2031** pour les personnes proches aidantes. La **SQDI** va y participer pour mettre de l'avant les besoins et priorités des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles.

6.3 Habitation et hébergement

Un nouveau cadre de référence sur le logement avec services d'aide à domicile intégrés doit être publié bientôt. La date de publication n'a pas encore été annoncée.

La **SQDI** va rester vigilante et va analyser ce cadre dès sa publication. La **SQDI** veut s'assurer qu'il réponde aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle en matière d'habitation et de soutien à domicile.

6.4 Éducation

La **SQDI** et ses partenaires en éducation préparent une action à l'Assemblée nationale cet hiver. Cette action va porter sur le manque de services pour les élèves à besoins particuliers dans les écoles du Québec.

6.5 Lutte à la pauvreté

La **SQDI** collabore avec le ministère de la Solidarité sociale dans la mise en place de la réforme des programmes d'aide financière de dernier recours, adoptée en 2024.

6.6 Emploi et embauche inclusive

La **SQDI** suit les travaux de mise en place de la **Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi**. Elle travaille aussi en étroite collaboration avec le ministère de l'Emploi pour faire progresser l'employabilité des personnes ayant une déficience intellectuelle.

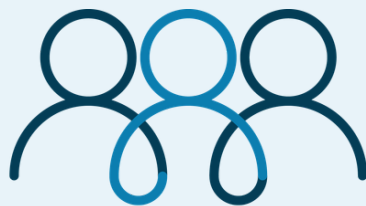
Conclusion

En 2025, plusieurs actions ont été menées par la SQDI pour défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle, mais les progrès restent insuffisants. Ce bilan démontre que « plusieurs droits ne sont toujours pas pleinement respectés » et que l'accès aux services demeure très inégal.

Les enjeux sont nombreux : difficultés d'accès aux soins, manque de logements adaptés, bris de scolarité en hausse, et modèles d'emploi qui ne respectent pas toujours les droits des personnes. Malgré cela, la **SQDI** continue de travailler avec ses partenaires pour faire avancer les choses, notamment grâce à des campagnes fortes comme « **J'ai ma place!** » et à plusieurs avis et mémoires déposés au gouvernement.

L'année 2026 sera déterminante. Avec les élections, de nouvelles politiques et des consultations importantes, il faudra rester vigilant pour que les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle soient enfin pris au sérieux.

C'est maintenant le moment d'agir collectivement — organisations, familles, citoyens — pour exiger des services accessibles, des milieux de vie dignes et une réelle inclusion partout au Québec.



Société québécoise de la
déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand
Montréal (Québec) H1X 1P7
(514) 725-7245
info@sqdi.ca
sqdi.ca